

RECOURS SUITE AU REFUS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE



« J'ai fait appel à Solidarité Paysans l'été dernier pour me soutenir dans la demande de permis de construire d'un bâtiment agricole. J'avais déjà commencé à construire le bâtiment avant d'en demander le permis, par manque de temps. J'ai fait cette demande par la suite, et elle m'avait été refusée par la communauté de commune : ce qui mettait mon activité professionnelle en péril, et signifiait que j'allais devoir démolir ce que je venais de construire.

Je me sentais démunie, je ne connaissais pas les démarches administratives à suivre, et je n'avais personne dans mon entourage qui pouvait m'aider.

J'ai envoyé un mail à l'association sur les conseils d'une amie. Jeanne, salariée de Solidarité Paysans, m'a répondu rapidement et nous avons pris un premier rdv en compagnie également de Marie-Andrée Besson, bénévole pour l'association.

Nous avons pris le temps de décortiquer mon problème sous tous ses aspects et défini des moyens concrets de le résoudre. Grâce à leur appui auprès des administrations, leurs conseils dans les démarches à suivre, et leur soutien moral, j'ai fait un recours, et le permis m'a été accordé en peu de temps.



JE NE M'EN SERAI PAS SORTIE SANS CE SOUTIEN. MERCI SOLIDARITÉ PAYSANS !!

CLAIRE